

Vidéo. Opération "école morte" ce jeudi dans une école de Pont-Audemer

Les parents d'élèves de l'école Hélène Boucher à Pont-Audemer (Eure) organisent ce jeudi 24 février 2022 une opération "école morte" pour dénoncer deux fermetures de classes.



Parents d'élèves et enfants ont manifesté leur colère ce jeudi 24 février, vers 8 h 45, contre l'annonce de deux fermetures de classes.

Après une première manifestation organisée le lundi 17 février 2022 dans le centre-ville de Pont-Audemer (Eure), les parents d'élèves de l'école primaire Hélène Boucher ont décidé de durcir leur mouvement. Opposés à la fermeture de deux classes prévue à la rentrée 2022, ils étaient une vingtaine, ce jeudi 24 février, réunis devant l'établissement situé dans le quartier des Étangs, pour mener une opération "école morte". "Nos enfants ne vont pas en classe aujourd'hui. Seuls les enfants dont les parents travaillent sont accueillis au sein de l'école", indique Elodie Pierre-Auguste, déléguée des parents d'élèves.

[Un cortège de parents d'élèves défile contre les fermetures de classes à Pont-Audemer](#)

Selon les parents d'élèves, une classe de petite section, ainsi qu'une classe de toute petite section qui permet d'accueillir les enfants à partir de 2 ans, sont menacées de fermeture. "Cette classe de petite section, qui existe depuis neuf ans au sein de notre école, doit être transférée à l'école maternelle La Fontaine située en centre-ville. La classe a été créée parce que nous sommes dans un quartier prioritaire", explique Stéphanie Sandoz, parent d'élève.

Si la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) acte ces deux fermetures de classes, les parents d'élèves craignent une hausse des effectifs par classe et une dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants.

Il est hors de question que les enfants se retrouvent en septembre dans des classes surchargées.

Elodie Pierre-Auguste - Déléguée des parents d'élèves

Plusieurs logements sont en cours de construction dans le quartier des Étangs. Les premières familles pourraient emménager au cours de l'été. "La DASEN ne prend pas en compte ces logements. Dans ces familles, il y aura forcément des enfants qui seront scolarisés dans notre école", dénonce Elodie Pierre-Auguste. Avant que la DASEN ne prenne la moindre décision, les parents lui demandent d'attendre les futures inscriptions.

Ce vendredi 25 février, une nouvelle réunion est prévue à Évreux, au siège de la DASEN. Selon les parents d'élèves, une décision définitive devrait être rendue. Une chose est sûre, si la DASEN maintient les fermetures de classes, les parents d'élèves promettent de poursuivre le mouvement.